

"ADL"

Société À Responsabilité Limitée au capital de 400.000 EUR
Siège social : LA ROCHEFOUCAULD-EN-ANGOUMOIS (Charente) – 43, Rue des Halles
821.727.245 RCS ANGOULÊME

COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MAI 2025

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT

Extrait du rapport de gestion

L'affectation du résultat proposée est conforme à la loi et aux statuts de la société.

Il est proposé d'affecter ainsi qu'il suit le résultat de l'exercice écoulé :

• Bénéfice	28.259,62 EUR
- Au poste "Réserve légale", 5 %, ci.....	1.413,00 EUR
- Au poste "Autres réserves", le solde, ci.....	26.846,62 EUR

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT

Extrait de la décision ordinaire

L'Associé Unique,

Décide d'affecter ainsi qu'il suit le résultat de l'exercice écoulé :

• Bénéfice	28.259,62 EUR
- Au poste "Réserve légale", 5 %, ci.....	1.413,00 EUR
- Au poste "Autres réserves", le solde, ci.....	26.846,62 EUR

Fait à LA ROCHEFOUCAULD-EN-ANGOUMOIS
Le 28 novembre 2025
Pour copie certifiée conforme à l'original

Le Gérant,

Antoine GARNAUD,
Es qualités

LIASSE FISCALE

Formulaire obligatoire (article 53 A
du code général des impôts)

①

BILAN — ACTIF

DGFIP N° 2050-SD 2025

Désignation de l'entreprise : SARL A.D.L		1 1 2 1			
Adresse de l'entreprise 43 Rue des Halles 16110 LA ROCHEFOUCAULD		Durée de l'exercice précédent * 1 1 2 1			
Numéro SIRET * 8 2 1 7 2 7 2 4 5 0 0 0 1 0		Néant ☐ *			
		Exercice N clos le 3 1 1 0 1 5 1 2 1 0 1 2 1 5 1			
		Bruit 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	
Capital souscrit non appelé (I)		AA			
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC		
	Frais de développement *	CX	CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	420	
	Fonds commercial (1)	AH	AI		
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM		
	Terrains	AN	AO		
	Constructions	AP	AQ		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS		
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU	4 059	
Immobilisations en cours	AV	AW			
Avances et acomptes	AX	AY			
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT		
	Autres participations	CU	CV	653 278	
	Créances rattachées à des participations	BB	BC	1	
	Autres titres immobilisés	BD	BE		
	Prêts	BF	BG		
Autres immobilisations financières *	BH	BI	4 996		
TOTAL (II)		BJ	BK	4 059 658 694	
STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM		
	En cours de production de biens	BN	BO		
	En cours de production de services	BP	BQ		
	Produits intermédiaires et finis	BR	BS		
	Marchandises	BT	BU		
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW		
	CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	8 208
		Autres créances (3)	BZ	CA	26 726
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC	
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE	10 000
Disponibilités		CF	CG	6 427	
Comptes de régulation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	3 717	
	TOTAL (III)	CJ	CK	55 078	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW			
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM			
	Écarts de conversion actif * (VI)	CN			
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	1A	4 059 713 772	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		CP	(3) Part à plus d'un an : CR		
Clause de réserve de propriété : *		Stocks : Créances :			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

②

BILAN — PASSIF avant répartition

DGRIP N° 2051 SD 2025

Désignation de l'entreprise SARL A.D.L		Néant ☐ *
		Exercice N
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 400 000...)	DA 400 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC
	Réserve légale (3)	DD 1 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * EJ)	DG 69 939
	Report à nouveau	DH
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI 28 260
	Subventions d'investissement	DJ
	Provisions réglementées *	DK
	TOTAL (I)	DL 499 198
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM
	Avances conditionnées	DN
TOTAL (II)	DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP
	Provisions pour charges	DQ
TOTAL (III)	DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS
	Autres emprunts obligataires	DT
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU 2 224
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV 130 081
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX 3 859
	Dettes fiscales et sociales	DY 31 754
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ
Compte régul.	Autres dettes	EA 46 656
	Produits constatés d'avance (4)	EB
TOTAL (IV)	EC 214 574	
(V)	ED	
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE 713 772	
RENVOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C
		1D
		1E
	(3) Dont réserve spéciale des plus values à long terme *	1F
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG 214 574	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

3

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052-SD 2025

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL A.D.L		Néant ☐ *						
		Exercice N						
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB			FC	
	Production vendue	{ biens * services *	FD		FE		FF	
			FG	394 200	FH		FI	394 200
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	394 200	FK		FL	394 200	
	Production stockée *					FM		
	Production immobilisée *					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)					FP	12 119	
	Autres produits (1) (11)					FQ	10	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	406 329	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	80 204	
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	1 435	
	Salaires et traitements *					FY	289 091	
	Charges sociales (10)					FZ	30 916	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	{ Sur immobilisations	- dotations aux amortissements * (14)			GA	340	
			- dotations aux provisions			GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GC	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	15	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	402 001	
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	4 327	
général en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *			(III)	GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré *			(IV)	GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GJ	70 000		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL	2 081		
	Reprises sur provisions et transferts de charges				GM			
	Différences positives de change				GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GO			
	Total des produits financiers (V)				GP	72 081		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *				GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)				GR	9 486		
	Différences négatives de change				GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT			
	Total des charges financières (VI)				GU	9 486		
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GV	62 594		
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	66 922		

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

④ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite) DGFIP N° 2053-SD 2025

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SARL A.D.L		Néant ☐ *			
				Exercice N			
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA	3 829		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB	14 400		
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD	18 229		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE	13 055		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF	43 000		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	56 055		
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	(37 826)		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ			
Impôts sur les bénéfices *				HK	836		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	496 638		
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	468 378		
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)				HN	28 260		
RENVOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO		
	(2)	Dont	produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			HY IG	
	(3)	Dont	Crédit bail mobilier * Crédit bail immobilier			HP HQ	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)				1H	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées				IJ	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées				1K	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)				HX	
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)				RC	
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)				RD	
	(9)	Dont transferts de charges				A1	12 119
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)			Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS	A5	
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)				A3	
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)				A4	
	(13)	Dont primes et cotisations sociales professionnelles: facultatives			A6	obligatoires	A9
		Dont cotisations facultatives Madelin			A7	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A8
	(14)	Dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (en application de l'article 39, 1-2°, al 3)				HS	
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe):			Exercice N		
				Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
	CESSION D'IMMOBILISATION			10 000	14 400		
	ABANDON DE COMPTE COURANT			33 000			
AMENDES ET PENALITES			305				
CONTENTIEUX			12 750	3 829			
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs:			Exercice N			
			Charges antérieures	Produits antérieurs			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article
53 A du Code général
des impôts)

5

IMMOBILISATIONS

DGFIP N°2054-SD 2025

Désignation de l'entreprise SARL A.D.L										Néant ☐ *	
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice 1		Augmentations		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste 3	
								Consécutives à une réévaluation antérieure au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence 2			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I				CZ		D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II				KD	10 420	KE		KF		
CORPORELLES	Terrains				KG		KH		KI		
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9	KJ		KK		KL		
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1	KM		KN		KO		
	Installations générales, agencements* et aménagements des constructions	Dont Composants	M2	KP		KQ		KR			
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	Dont Composants	M3	KS		KT		KU		
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *		KV		KW		KX			
		Matériel de transport *		KY		KZ		LA			
		Matériel de bureau et mobilier informatique		LB	4 059	LC		LD			
		Emballages récupérables et divers *		LE		LF		LG			
	Immobilisations corporelles en cours				LH		LI		LJ		
	Avances et acomptes				LK		LL		LM		
	TOTAL III				LN	4 059	LO		LP		
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence				8G		8M		8T	
Autres participations				8U	648 018	8V		8W	5 260		
Autres titres immobilisés				IP		IR		IS			
Prêts et autres immobilisations financières				IT	4 996	IU		IV			
TOTAL IV				LQ	653 014	LR		LS	5 260		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					OG	667 493	OH		OJ	5 260	
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice 3		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice 4	
				par virement de poste à poste 1							
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I		IN		CQ		DQ		D7		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II		IO		LV	10 000	LW	420	IX		
CORPORELLES	Terrains		IP		LX		LY		LZ		
	Constructions	Sur sol propre	IQ		MA		MB		MC		
		Sur sol d'autrui	IR		MD		ME		MF		
	Installations générales, agencements* et aménagements des constructions	Inst. gales, agencets et am. des constructions	IS		MG		MH		MI		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	IT		MJ		MK		ML		
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencets, aménagements divers	IU		MM		MN		MO		
		Matériel de transport	IV		MP		MQ		MR		
		Matériel de bureau et mobilier informatique, mobilier	IW		MS		MT	4 059	MU		
		Emballages récupérables et divers *	IX		MV		MW		MX		
	Immobilisations corporelles en cours		MY		MZ		NA		NB		
	Avances et acomptes		NC		ND		NE		NF		
	TOTAL III		IY		NG		NH	4 059	NI		
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		QU		M7		QW	
Autres participations		IQ		QX		QY	653 278	QZ			
Autres titres immobilisés		II		2B		2C		2D			
Prêts et autres immobilisations financières		I2		2E		2F	4 996	2G			
TOTAL IV		I3		NJ		NK	658 274	2H			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			I4		OK	10 000	OL	662 753	OM		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

5 bis

**TABEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION
SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES**

D.G.F.I.P N° 2054-bis-SD 2025

Exercice N clos le 3 1 0 5 2 0 2 5

Les entreprises ayant pratiqué la réévaluation légale de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : SARL A - D - L Néant ☒ *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 - col.2) - col. 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne « Provisions réglementées ».

CADRE B

DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

- 1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE
- 2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE -
- 3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE =

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032.

⑥

AMORTISSEMENTS

DGFIP N° 2055 SD 2025

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SARL A.D.L										Néant ☐ *	
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *									
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES			Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice		
Frais d'établissement et de développements			CY		EL		EM		EN		
Fonds commercial			RE		RF		RI		RJ		
Autres immobilisations incorporelles			PE		PF		PG		PH		
TOTAL I			RK		RM		RN		RO		
Terrains			PI		PJ		PK		PL		
Constructions			Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
			Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
			Inst. générales, agencements et aménagement des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels			PZ		QA		QB		QC		
Autres immobilisations corporelles			Inst. générales, agencements, aménagement divers	QD		QE		QF		QG	
			Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK	
			Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	3 719	QM	340	QN		QO	4 059
			Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL II			QU	3 719	QV	340	QW		QX	4 059	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)			ØN	3 719	ØP	340	ØQ		ØR	4 059	
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES									
Immobilisations amortissables		DOTATIONS				REPRISES				Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel				
Frais établissements		M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6			
Fonds commercial		RP	RQ	RR	RS	RT	RU	RV			
Autres immobilisations incorporelles		N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1			
TOTAL I		RW	RX	RY	RZ	SB	SC	SD			
Terrains		Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8			
Constructions		Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5	R6		
		Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4		
		Inst. gales, agenc et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2		
Inst. techniques mat. et outillage		T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9			
Autres immobilisations corporelles		Inst. gales, agenc am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7		
		Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5		
		Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3		
		Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1		
TOTAL II		X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8			
Frais d'acquisition de titres de participations		NL			NM			NO			
TOTAL III											
Total général (I + II + III)		NP	NQ	NR	NS	NI	NU	NV			
Total général non venant (NP + NQ + NR)		NW			NY			NZ			
Total général non venant (NS + NI + NU)											
CADRE C		MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*									
		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice			
Frais d'émission d'emprunt à évaluer						Z9		Z8			
Primes de remboursement des obligations						SP		SR			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

SAGE Experts-comptables Janvier 2025 - ELM préparatoire.

7

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

DGFIP N° 2056-SD 2025

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SARL A.D.L				Néant ☒	
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice
		1	2		3		4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA		TB		TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD		TE		TF
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG		TH		TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM		TN		TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4		D5		D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK		IL		IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP		TQ		TR
	TOTAL I	3Z	TS		TT		TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B		4C		4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F		4G		4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K		4L		4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P		4R		4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U		4V		4W
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y		4Z		5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C		5D		5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H		5J		5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP		EQ		ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S		5T		5U
Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W		5X		5Y	
TOTAL II	5Z	TV		TW		TX	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations { - incorporelles - corporelles - titres mis en équivalence - titres de participation - autres immobilisations financières (1) *	6A	6B		6C		6D
		6E	6F		6G		6H
		Ø2	Ø3		Ø4		Ø5
		9U	9V		9W		9X
		Ø6	Ø7		Ø8		Ø9
	Sur stocks et en cours	6N	6P		6R		6S
	Sur comptes clients	6T	6U		6V		6W
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y		6Z		7A
	TOTAL III	7B	TY		TZ		UA
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	UB		UC		UD
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles	UE		UF				
	UG		UH				
	UJ		UK				
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I.							10
(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision. NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.							

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

8

**ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET
DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE ***

DGFIP N°2057-SD 2025

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : SARL A.D.L		Néant ☐ *						
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'un an 3		
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN		
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US		
	Autres immobilisations financières	UT	4 996	UV		UW	4 996	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA						
	Autres créances clients	UX	8 208		8 208			
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêts ou remis en garantie * antérieurement constituée * UO)	ZI						
	Personnel et comptes rattachés	UY						
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ						
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM					
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	7 026		7 026		
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN					
		Divers	VP					
	Groupe et associés (2)	VC	15 872		15 872			
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	3 829		3 829			
	Charges constatées d'avance	VS	3 717		3 717			
	TOTAUX		VT	43 647	VU	38 651	VV	4 996
RENOIS	(1)	Montant des	- Prêts accordés en cours d'exercice	VD				
			- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE				
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF				
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4	
SAGE Experts-comptables janvier 2025 : État préparatoire.	Emprunts obligataires convertibles (1)	7Y						
	Autres emprunts obligataires (1)	7Z						
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG					
		à plus d'1 an à l'origine	VH	2 224		2 224		
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)	8A						
	Fournisseurs et comptes rattachés	8B	3 859		3 859			
	Personnel et comptes rattachés	8C	14 403		14 403			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	8D	8 893		8 893			
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E	836		836		
		Taxe sur la valeur ajoutée	VW	7 346		7 346		
		Obligations cautionnées	VX					
		Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	276		276		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	8J						
	Groupe et associés (2)	VI	130 081		130 081			
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)	8K	46 656		46 656				
Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie *	ZZ							
Produits constatés d'avance	8L							
TOTAUX		VY	214 574	VZ	214 574			
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL		
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	42 261	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032			

Désignation de l'entreprise SARL A.D.L		Formulaire déposé au titre de l'IR		ET	Néant ☐	Exercice N clos le : 31/05/2025	
I. RÉINTÉGRATIONS						BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE	
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)					WA	28 260
	Avantages personnels non déductibles * (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)					WD	
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)					WF	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option					RA	
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)					WI	
	Amendes et pénalités					WJ	305
	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-bis)					XX	
	Charges financières (art. 39 1 3° et 212 bis) *					XZ	
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI *					XY	
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032-NOT-SD)					I7	836
Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE	WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI	L7	K7		
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme					18	
	- imposées aux taux de 15 % ou de 19 % (12,80 % pour les entreprises à l'impôt sur le revenu)					ZN	
	- imposées au taux de 0 %					WN	
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *					WO	
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC (entreprises à l'IS)					XR		
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *					SU		
Zones d'entreprises * (activité exonérée)					SW		
Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro					M8		
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage					Y1		
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage					Y3		
					TOTAL I	WR	81 051
II. DÉDUCTIONS						PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE	
Quote-part dans les pertes subies par une société de personne ou un G.I.E. *						WT	
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B-SD, cadre III)						WU	
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme					WH	
	- imposées au taux de 15 % (12,80 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)					WP	4 400
	- imposées au taux de 0 %					WW	
	- imposées au taux de 19 %					WB	
Autres plus-values imposées au taux de 19 %					I6		
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée *					WZ		
Régime des sociétés mères et des filiales * Produit net des actions et parts d'intérêts :					ZA	3 500	
Produits de participation inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99% (art 223B du CGI)					ZX		
Dédution autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'outre-mer *					ZY		
Majoration d'amortissement *					XD		
Mesures d'incitation	Zone franche urbaine-TE (art. 44 octet A)					QV	
	Zone de réhabilitation de la défense (44 bis octet A)					K3	
	Zone de réhabilitation de la défense (44 bis octet A)					1F	
	Zone de réhabilitation de la défense (44 bis octet A)					PC	
Zone de réhabilitation de la défense (44 bis octet A)					L5		
Zone de réhabilitation de la défense (44 bis octet A)					PA		
Zone de réhabilitation de la défense (44 bis octet A)					XC		
Zone de réhabilitation de la défense (44 bis octet A)					PB		
Zone de réhabilitation de la défense (44 bis octet A)					HT		
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC (entreprises à l'IS)					XS		
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decet A)					X9	
	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decet A)					YA	
	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decet A)					YB	
	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decet A)					YI	
Dédution des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage					Y2		
					TOTAL II	XH	70 900
III. RÉSULTAT FISCAL							
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :					XI	10 151	
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS) *					ZL		
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS) *					XL	10 151	
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)					XN	XO	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise <u>SARL A.D.L</u>		Néant ☐ *	
I. SUIVI DES DÉFICITS			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (I)		K4	190 291
Dont déficits transférés de plein droit (art 209-II-2 du CGI)	K4bis	Nombre d'opérations sur l'exercice	K4ter
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)		K5	10 151
Déficits reportables (différence K4 + K4bis - K5)		K6	180 140
Déficit de l'exercice (tableau 2058A, ligne XO)		YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)		YK	180 140
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 ^{er} bis Al. 1 ^{er} du CGI, dotations de l'exercice		ZT	12 078
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT			
(à détailler sur feuillet séparé)		Dotations de l'exercice	Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 ^{er} bis Al. 2 du CGI*		ZV	ZW
Provisions pour risques et charges *			
	8X		8Y
	8Z		9A
	9B		9C
Provisions pour dépréciation *			
	9D		9E
	9F		9G
	9H		9J
Charges à payer			
	9K		9L
	9M		9N
	9P		9R
	9S		9T
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)		YN	YO
à reporter au tableau 2058-A-2 :		▼ ligne WI	▼ ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art.237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(I) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

Formulaire obligatoire (article 59 A
du Code général des impôts)

11

TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

DGFIP N° 2058-CSD 2025

Désignation de l'entreprise : SARL A.D.L										Néant ☐	
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC		AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	- Réserves légales		ZB			
					- Autres réserves	ZD	(38 263)				
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	(38 263)		Dividendes	ZE					
	Prélèvements sur les réserves	ØE			Autres répartitions	ZF					
TOTAL I			ØF	(38 263)	Report à nouveau	ZG	(0)				
					(NB : le total I doit nécessairement être égal au total II)		TOTAL II	ZH	(38 263)		
RENSEIGNEMENTS DIVERS										Exercice N :	
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail) J7								YQ		
	- Engagements de crédit-bail immobilier								YR		
	- Effets portés à l'escompte et non échus								YS		
DÉTAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance								YT		
	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois) J8 25 446								XXQ	25 446	
	- Personnel extérieur à l'entreprise								YU		
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)								SS	9 782	
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages								YV		
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles) ES								ST	44 976	
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052								ZJ	80 204	
IMPÔTS ET TAXES	- Taxe professionnelle*, CFE, CVAE								YW	208	
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques) ZS								9Z	1 227	
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052								YX	1 435	
TVA	- Montant de la TVA collectée								YY	85 609	
	- Montant de la TVA déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations								YZ	10 269	
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. la dernière déclaration sociale nominative DSN au titre de 2024) *								ØB	81 034	
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *								ØS		
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *								ZK	%	
	- Numéro de centre agréé * XP				- Filiales et participations : (Liste au 2059-G prévu par art. 38 II de l'ann. III au CGI)				Si oui cocher 1 Sinon 0	ZR	0
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice								RG		
	- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 acties								RH		
RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe JA		Plus-values à 15 % JK		Plus-values à 0 % JL						
			Plus-values à 19 % JM		Imputations JC						
	Groupe : résultat d'ensemble JD		Plus-values à 15 % JN		Plus-values à 0 % JO						
			Plus-values à 19 % JP		Imputations JF						
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale JH		N° SIRET de la société mère du groupe JJ								

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058 NOT pour le régime de groupe).

SAGE Experts-comptables janvier 2025 : Etat préparatoire.

ANNEXE

PRINCIPES - REGLES ET METHODES COMPTABLES

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/06/2024 au 31/05/2025.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Sauf indication contraire, les montants sont exprimés en Euros.

I – EVENEMENTS SIGNIFICATIFS ET FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

La SARL ADL consent à sa fille GARDELA un abandon de compte courant avec retour à meilleure fortune de 33 000 € au 31.05.2025. Cet abandon vient s'ajouter à celui consenti au 31.05.2024 pour 25 000 €. L'abandon total s'élève à 58 000 €.

II – PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

1. PRINCIPES GENERAUX

Les comptes annuels de l'exercice au 31/05/2025 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date d'arrêté des dits comptes annuels.

2. CHANGEMENT DE METHODE

Aucun changement de méthode d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice.

Aucun changement de méthode de présentation n'est intervenu au cours de l'exercice.

3. MODE ET METHODE D'EVALUATION

➤ Immobilisations Incorporelles et Corporelles

✓ Coût d'entrée

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires

Les frais d'acquisition d'immobilisations corporelles ou incorporelles sont comptabilisés directement en charges.

✓ Amortissements

Lorsque les éléments constitutifs d'un actif ont des utilisations différentes (composants), ils font l'objet, s'ils sont significatifs, d'une comptabilisation séparée et d'un plan d'amortissement spécifique.

Toutefois, la société étant en dessous des seuils prévus par le décret 2005-1757 du 30 décembre 2005 (total bilan $\leq$ 3,65 M€ ; chiffre d'affaires $\leq$ 7,3 M€ ; effectif $\leq$ 50) et par mesure de simplification, l'amortissement économique pour dépréciation a été calculé sur la durée d'usage fiscale pour les immobilisations non décomposables.

➤ Créances, Dettes et Liquidités

Les créances, dettes et liquidités sont évaluées pour leur valeur nominale.

Pour les créances, une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire (en pratique la valeur probable de recouvrement) est inférieure à la valeur comptable.

NOTES SUR LE BILAN ACTIF

ACTIF IMMOBILISÉ

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes = 662 753 €

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	10 420		10 000	420
Immobilisations corporelles	4 059			4 059
Immobilisations financières	653 014	5 260		658 274
TOTAL	667 493	5 260	10 000	662 753

Amortissements et dépréciations d'actif = 4 059 €

Amortissements et dépréciations	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	3 719	340		4 059
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	3 719	340		4 059

Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
Concessions, brevets, licences	420	0	420	Non amortiss.
Mat de bureau et info	603	603	0	3 ans
Mobilier	3 456	3 456	0	de 2 à 3 ans
TOTAL	4 479	4 059	420	

ETAT DES CRÉANCES = 43 647 €

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	4 996		4 996
Actif circulant & charges d'avance	38 651	38 651	
TOTAL	43 647	38 651	4 996

PRODUITS À RECEVOIR PAR POSTES DU BILAN = 8 208 €

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	8 208
Autres créances	
Disponibilités	
TOTAL	8 208

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE = 3 717 €

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

ANNEXE (SUITE)

NOTES SUR LE BILAN PASSIF

CAPITAL SOCIAL = 400 000 €

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	1000	10.00	10 000
Titres émis			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	1000	10.00	10 000

ETAT DES DETTES = 214 574 €

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	2 224	2 224		
Dettes financières diverses	130 081	130 081		
Fournisseurs	3 859	3 859		
Dettes fiscales & sociales	31 754	31 754		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	46 656	46 784		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	214 574	214 702		

CHARGES À PAYER PAR POSTES DU BILAN = 59 805 €

Charges à payer	Montant
Emp. & dettes établ. de crédit	
Emp. & dettes financières div.	
Fournisseurs	931
Dettes fiscales & sociales	12 218
Autres dettes	46 656
TOTAL	59 805

ANNEXE (SUITE)

DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

PRODUITS À RECEVOIR = 8 208 €

Produits à recevoir sur clts et comptes rattachés	Montant
Clts-factures a etablr(41810000)	8 208
TOTAL	8 208

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE = 3 717 €

Charges constatées d'avance	Montant
Charges constatees d'avances(48600000)	3 717
TOTAL	3 717

CHARGES À PAYER = 59 805 €

Dettes fournisseurs et comptes rattachés	Montant
Fourn. fact. non parvenues(40810000)	931
TOTAL	931

Dettes fiscales et sociales	Montant
Conges payes(42820000)	8 780
Charges a payer(42860000)	49
Chges sociales s/conges payes(43820000)	3 298
Etat charges a payer(44860000)	91
TOTAL	12 218

Autres dettes	Montant
Clts-avoirs a etablr(41980000)	46 656
TOTAL	46 656

ANNEXE (SUITE)

RESULTATS DES 5 DERNIERS EXERCICES

Art : 133 et 148 du décret sur les sociétés commerciales

TABEAU

Nature des Indications / Périodes	31/05/2025	31/05/2024	31/05/2023	31/05/2022	31/05/2021
Durée de l'exercice	12 mois	12 mois	12 mois	12 mois	12 mois
I – Situation financière en fin d'exercice					
a) Capital social	400 000	400 000	10 000	10 000	10 000
b) Nombre d'actions émises	1 000	1 000			
c) Nombre d'obligations convertibles en actions					
II – Résultat global des opérations effectives					
a) Chiffre d'affaires hors taxes	394 200	341 400	341 400	269 400	165 000
b) Bénéfice avant impôt, amortissements & provisions	29 436	-37 233	61 129	41 657	3 238
c) Impôt sur les bénéfices	836				
d) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions	28 600	-37 233	61 129	41 657	3 238
e) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions	28 260	-38 263	59 917	40 606	2 810
f) Montants des bénéfices distribués					
g) Participation des salariés					
III – Résultat des opérations réduit à une seule action					
a) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements	29	-37			
b) Bénéfice après impôt, amortissements provisions	28	-38			
c) Dividende versé à chaque action					
IV – Personnel :					
a) Nombre de salariés	2	1	1	1	1
b) Montant de la masse salariale	289 091	299 078	266 371	185 398	150 584
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux	30 916	26 705	36 714	66 768	56 051

ANNEXE (SUITE)

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

TABLEAU

Filiales et participations	Capital social	Réserves et report à nouveau	Quote-part du capital détenu en %	Valeur brute des titres détenus	Valeur nette des titres détenus	Prêts et avances consenties par la Sté	Cautions et avals donnés par la Sté	C.A. H.T. du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la Sté dans l'ex
A – Renseignements détaillés concernant les filiales & participations										
- Filiales (plus de 50% du capital détenu)										
LAGARDE	149 480	419 873	100	636 274	636 274			1 036 842	-32 678	70 000
EDRAGAL	5 000	136 621	100	5 000	5 000			781 395	-3 688	
GARDELA	10 000	-1 299	100	10 000	10 000	5 103		310 179	-2 497	
ADL IMMO	1 000	-4 145	99	990	990	3 579			-4	
Participations (10 à 50 % du capital détenu)										
LOUGARDAN	1 000	-56 451	10	500	500	10 190		20 072	-20 183	
B – Renseignements globaux concernant les autres filiales & participations										
- Filiales non reprises en A:										
a) Françaises										
b) Etrangères										
<i>Participations non reprises en A:</i>										
a) Françaises										
b) Etrangères										